

Pour diffusion immédiate  
**COMMUNIQUÉ**

*Ventilation dans les établissements scolaires*

## **Montée du variant Omicron au Québec : le gouvernement doit agir!**

**Montréal, le 16 décembre 2021** – Alors que l'arrivée du variant Omicron soulève des inquiétudes partout dans le monde, que les cas montent en flèche au Québec et qu'environ 50 % des cas d'infection sont répertoriés actuellement dans des établissements scolaires, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande à ce que des échangeurs d'air soient installés dans le but de garantir la qualité de l'air et d'éviter d'éventuelles fermetures ou bris de service éducatif dans les écoles publiques.

En date du 13 décembre, les écoles publiques du Québec recensaient 4 853 cas actifs, incluant élèves et membres du personnel. Ainsi, malgré les 376 échangeurs d'air que le gouvernement a fourni aux classes dites les plus « problématiques » au cours de l'automne, force est de constater que ceux-ci ont été en nombre nettement insuffisant. « Le nombre de cas de COVID-19 chez les enfants d'âge scolaire est quatre fois plus élevé au Québec qu'en Ontario, preuve qu'il faut faire mieux, mentionne Sylvain Mallette, président de la FAE. Alors que les contraintes sanitaires se resserrent un peu partout, il est inconcevable que le gouvernement reste les bras croisés devant ce qui se passe dans le réseau scolaire. Rappelons que la méthodologie employée par le ministre de l'Éducation pour mesurer le niveau de CO<sub>2</sub> dans les classes, et donc pour identifier celles dites problématiques, a été jugée déficiente par de nombreuses personnes expertes. Sachant que la COVID-19 se transmet par aérosol et que le variant Omicron est deux à trois fois plus contagieux que le variant Delta, la qualité de l'air et la ventilation des établissements scolaires devraient être une priorité pour le gouvernement s'il souhaite garder les écoles ouvertes. Ainsi, plutôt que d'implanter des échangeurs d'air dans une poignée d'écoles, le gouvernement devrait étendre cette mesure à tous les établissements qui sont dépourvus d'une ventilation mécanique ou adéquate dans le contexte actuel. »

Le gouvernement du Québec a la responsabilité d'assurer la santé et la sécurité des élèves et des personnels qui fréquentent quotidiennement les établissements scolaires. Au printemps dernier, alors que le ministre de l'Éducation tentait de se dépêtrer de la situation dans laquelle il s'est retrouvé en raison de la controverse liée à la validité des tests de CO<sub>2</sub>, celui-ci affirmait que « peu importe combien d'échangeurs d'air seront nécessaires, on va les fournir ». À la lumière de la situation épidémiologique dans le réseau scolaire, et avec l'arrivée du nouveau variant Omicron, la FAE estime qu'il est grand temps de passer de la parole aux actes et de généraliser l'installation d'échangeurs d'air dans les écoles publiques.

La FAE s'inquiète des effets négatifs provoqués par la fermeture des écoles sur les élèves, notamment en raison de l'accès limité aux différentes activités et services auxquels ils ont normalement accès. Elle estime que le gouvernement ne doit pas lésiner sur les mesures à mettre en place et souligne que c'est l'addition des différentes mesures qui permet de garantir la santé et la sécurité de toutes et tous, et surtout, de garder les établissements scolaires ouverts, ce qui devrait être l'une des principales priorités du gouvernement alors que se répand le variant Omicron.

## **À propos de la FAE**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

**Source :** Marie-Eve Rancourt  
Conseillère à la vie politique et aux communications  
[me.rancourt@lafae.qc.ca](mailto:me.rancourt@lafae.qc.ca)  
514 709-7763